



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes

Question écrite n° 69745

Texte de la question

Mme Corinne Marchal-Tarnus souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la corrélation des départs en préretraite et de l'embauche d'un jeune à la recherche d'un emploi. En effet, la loi de finances pour 2005 consacre 3,52 millions d'euros au développement du parrainage pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle dont, notamment, les jeunes. Aussi, elle souhaiterait savoir comment et quand va se concrétiser la mise en œuvre de cette disposition qui permettra de favoriser la formation et l'intégration dans l'entreprise des jeunes, de valoriser le savoir-faire et la compétence de ces préretraités.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Marchal -Tarnus](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69745

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6762

Question retirée le : 26 juillet 2005 (Fin de mandat)